



Royan, le 17 mars 2020

AVIS AUX USAGERS DU PORT DE ROYAN

Objet : Mesures de protection et de prévention – COVID-19

Les plaisanciers et utilisateurs du port de Plaisance de Royan sont informés qu'à compter du 17 mars 2020 à 17h30 :

Suite au passage en stade 3 du dispositif COVID-19, en application des mesures de prévention gouvernementales, et jusqu'à nouvel ordre :

- La Préfecture maritime de l'Atlantique nous informe que toutes les activités de plaisance ou de loisirs nautiques sont interdites jusqu'au **31 mars minimum** (les sorties ne sont possibles que pour les activités professionnelles),
- L'accueil physique est suspendu dans les locaux de la capitainerie et sur la zone de manutentions.
- Seul le bloc-sanitaires sous la capitainerie reste accessible pour les plaisanciers, usagers du Port de Royan.
- Les rendez-vous de manutentions sont annulés (sauf urgence avérée).
- La station carburant reste accessible 24h/24.

Nous vous informons que pour toute demande d'informations ou transmission de documents, la capitainerie reste joignable par messagerie électronique et par téléphone.

Mail : contact@port-royan.com

Téléphone : 05.46.38.72.22
du lundi au vendredi de 8h30-12h et 14h-17h30

Téléphone d'astreinte : 06.16.77.52.89 (pour les urgences seulement).
du lundi au vendredi de 17h30 à 8h30
le week-end du vendredi 17h30 au lundi 8h30

Nous vous remercions de votre compréhension.